



# Recommandations pour l'accompagnement des élèves à haut potentiel intellectuel dans l'enseignement genevois.

## INTRODUCTION

L'accompagnement de toutes et tous les élèves relève des dispositions de la Loi sur l'instruction publique et, dans certains cas, de sa partie consacrée à l'école inclusive. Le DIP vise à leur assurer un parcours scolaire réussi et serein.

La Loi sur l'instruction publique du canton de Genève (article 10, al. 1) définit les finalités de l'instruction publique :

*1 L'école publique a pour buts, dans le respect de la personnalité de chacun :*

- a) de donner à chaque élève le moyen d'acquérir les meilleures connaissances et compétences dans la perspective de ses activités futures et de chercher à susciter chez lui le désir permanent d'apprendre et de se former;*
- b) d'aider chaque élève à développer de manière équilibrée sa personnalité, sa créativité ainsi que ses aptitudes intellectuelles, manuelles, physiques et artistiques;*
- c) de veiller à respecter, dans la mesure des conditions requises, les choix de formation des élèves;*
- d) de préparer chacun à participer à la vie sociale, culturelle, civique, politique et économique du pays, en affermissant le sens des responsabilités, la faculté de discernement et l'indépendance de jugement;*
- e) de rendre chaque élève progressivement conscient de son appartenance au monde qui l'entoure, en éveillant en lui le respect d'autrui, la tolérance à la différence, l'esprit de solidarité et de coopération et l'attachement aux objectifs du développement durable;*
- f) de tendre à corriger les inégalités de chance de réussite scolaire des élèves dès les premières années de l'école.*

Le cadre légal et réglementaire définit également les dispositions relevant de l'école inclusive, selon lesquelles l'école publique tient compte de la situation individuelle et des éventuels besoins particuliers de chaque élève. La prise en charge des élèves à haut potentiel intellectuel (HPI)<sup>1</sup> relève parfois de l'application de la directive *D.E.DIP.02 Soutiens et aménagements scolaires*, qui les inclut explicitement dans les élèves à besoins spécifiques.

Le but du présent document est de fournir aux enseignantes et enseignants quelques informations et recommandations pour faciliter la scolarité de ces élèves, de manière à répondre à leurs besoins spécifiques, à la fois pédagogiques et relationnels.

## DÉFINITION

Le haut potentiel intellectuel est un niveau élevé de compétences intellectuelles grâce auquel l'élève se distingue d'autres enfants du même âge du point de vue de ses compétences intellectuelles. Il ne s'agit pas d'un trouble, mais bien de compétences hors norme pour l'élève dont les besoins sont bien identifiés.

---

<sup>1</sup> Par commodité, dans la suite du document, « élève HPI » désigne tout élève dont l'évaluation psychologique a mis en évidence une intelligence très nettement supérieure à la moyenne.

Le haut potentiel est identifié exclusivement par une ou un psychologue formé à l'examen psychologique. Un individu présente un haut potentiel intellectuel s'il a un quotient intellectuel égal ou supérieur à 130. Statistiquement, cela représente plus de deux écarts-type de plus que la moyenne et cela concerne 2.3% de la population.

Les observations de la famille et de l'enseignante ou de l'enseignant ont leur importance dans l'identification du haut potentiel et surtout dans la compréhension de l'élève, mais ne remplacent en aucun cas l'identification et l'attestation du quotient intellectuel supérieur à 130 par le biais d'une évaluation professionnelle.

Le haut potentiel concerne autant de garçons que de filles. Il peut être détecté à tout âge, y compris à l'âge adulte. De manière générale, les garçons HPI sont plus souvent identifiés que ne le sont les filles, surtout dans le milieu scolaire.

Des études de cohorte évaluant systématiquement le quotient intellectuel d'enfants indépendamment d'une consultation psychologique montrent que bon nombre d'élèves présentent un haut potentiel intellectuel sans être identifiés comme tels, ni rencontrer aucun problème particulier.

Il est important de préciser que le haut potentiel intellectuel n'est pas nécessairement la source de difficultés scolaires ou relationnelles. Néanmoins, les élèves identifiés comme présentant un HPI consultent parfois une ou un psychologue en raison de difficultés rencontrées dans la famille ou, plus souvent, à l'école.

De manière générale, on observe trois cas de figure concernant les élèves HPI :

- a) L'élève présente un HPI et ne rencontre aucune difficulté scolaire ou relationnelle ; elle ou il n'est d'ailleurs souvent pas identifié en tant que tel.
- b) L'élève présente un certain nombre de difficultés qui peuvent être liées ou non à son haut potentiel et la scolarité est problématique.
- c) L'élève est « doublement exceptionnelle ou exceptionnel », ce qui signifie qu'un trouble s'ajoute au haut potentiel. Il s'agit pour la ou le spécialiste d'identifier à la fois le haut potentiel et le trouble associé pour les prendre en charge tous deux d'une manière coordonnée.

L'élève HPI connu présente un mode de fonctionnement et un raisonnement distinct de ceux de ses camarades. Un traitement très rapide des informations est observé systématiquement chez l'élève HPI ; d'autres caractéristiques, liées ou non à cette rapidité du traitement des informations sont décrites chez ces élèves, mais aucune d'entre elles n'est observée systématiquement. Les différences individuelles sont tout aussi importantes entre les élèves HPI qu'entre les autres élèves.

Ainsi, plusieurs spécialistes ont relevé certaines caractéristiques souvent identifiées chez les élèves HPI, listées par exemple dans l'ouvrage de Virginie Charayron<sup>2</sup>.

- Les informations sont traitées très rapidement, parfois même de manière automatique ; l'élève donne très vite une réponse correcte à une question relativement complexe, sans être toujours capable d'expliquer son raisonnement.
- La mémoire, à court ou long terme, est très bonne, voire exceptionnelle.
- L'exacerbation sensorielle peut conduire à une hyperesthésie : l'élève est particulièrement sensible aux stimulations sensorielles, lesquelles peuvent facilement devenir perturbantes. Une certaine confusion ou irritation est possible en cas de surcharge sensorielle.
- Le haut potentiel intellectuel est parfois accompagné d'une hypersensibilité affective ; l'élève est très empathique, très sensible aux questions relevant de la justice et de l'équité de traitement et peut présenter de fortes réactions émotionnelles aux événements courants de la vie. Une estime de soi fragile et une humeur dépressive ne sont pas exceptionnelles.

Le haut potentiel intellectuel peut s'accompagner d'un développement sans particularité dans les domaines moteur, social et affectif. Par exemple, l'élève HPI ne sera pas nécessairement en avance sur ses camarades dans des activités manuelles et sportives. Le terme de dyssynchronie a été parfois utilisé pour décrire les

---

<sup>2</sup> Une liste de référence figure à la fin de ce document.

enfants présentant un haut potentiel intellectuel et un développement conforme à leur âge sur le plan affectif, moteur, ...

Plusieurs ouvrages consacrés au haut potentiel intellectuel définissent un mode de pensée « en arborescence », avec l'émergence simultanée d'un grand nombre d'idées et une grande facilité à effectuer des liens et des associations entre ses idées. La littérature est peu consensuelle à propos de la pensée en arborescence chez le sujet HPI. En 2021, Nicolas Gauvrit écrit : « *Il faut pourtant se méfier de ce que charrie le terme de " pensée en arborescence " dans le grand public et auprès de certains professionnels* ». En effet, pour Gauvrit, l'impression d'une pensée en arborescence pourrait venir de la rapidité du traitement des informations et de la capacité à faire des liens entre ces informations.

Six profils d'élèves HPI ont été décrits par George Betts et Maureen Neihart en 1988. Ils illustrent le fait que chez l'élève HPI, le même niveau intellectuel peut s'accompagner de tempéraments et de modes de fonctionnement très différents. Cette liste fournit des exemples de fonctionnements rencontrés chez les élèves HPI. Elle n'est en rien exhaustive et le profil d'une ou d'un élève HPI peut se modifier au cours du temps.

Les profils de Betts et Beigart sont les suivants :

- **L'élève brillante ou brillant, qui réussit bien**, fait preuve d'ambition, de perfectionnisme et de conformisme. L'élève accorde beaucoup d'importance à l'approbation de l'enseignante ou de l'enseignant. Les adultes et ses camarades l'apprécient.
- **L'élève provocatrice ou provocateur** s'ennuie en classe et le montre ouvertement, faisant preuve d'impatience, de sensibilité, d'obstination. L'élève ne se conforme pas au système de l'école et conteste les règles. Sa persévérance dépend de son intérêt pour la tâche effectuée, et ses résultats sont donc irréguliers.
- **L'élève effacée ou effacé** n'a pas confiance en soi, et montre de la frustration et de la culpabilité face à sa différence. L'élève veut absolument se faire accepter par ses camarades, quitte à mettre de côté son haut potentiel et à cacher ses réelles compétences. Le manque d'assurance, la frustration et une faible estime de soi sont fréquents.
- **L'élève à risque** a également une faible estime de soi et peut montrer de la colère contre les adultes, l'école et la société. L'élève est sur la défensive et peut faire preuve d'agressivité. Son intégration dans le groupe classe est difficile et une mise à l'écart est possible. Le travail est irrégulier, de même que les résultats scolaires.
- **L'élève doublement exceptionnelle ou exceptionnel** présente à la fois un haut potentiel intellectuel et un trouble neuro-développemental affectant les apprentissages, voire un trouble psychique ou une situation de handicap. L'élève est souvent hypersensible et montre des tensions, de la confusion ou de la frustration. Ses camarades l'évitent souvent.
- **L'élève autonome** montre de l'enthousiasme et une grande assurance. L'élève a soif de connaissances, accepte un possible échec et aime prendre des risques. Ses camarades l'admirent et ses relations avec elles et avec eux sont bonnes. Son influence au sein de la classe est positive.

Il faut noter toutefois que la plupart des études qui ont dégagé des profils ou fonctionnement particulier portent sur un échantillon d'élèves qui ont rencontré une difficulté, ce qui ne constitue – et de loin pas – la majorité des élèves HPI.

## L'élève HPI à l'école

Le haut potentiel permet généralement à l'élève d'acquérir les compétences et connaissances scolaires beaucoup plus rapidement que ses camarades de classe. Cet avantage peut parfois s'accompagner de quelques inconvénients, décrits plus bas, que l'enseignante ou l'enseignant devra pallier.

Dans le contexte scolaire, le parcours de l'élève HPI peut se dérouler sans difficulté particulière ou il peut être difficile pour plusieurs raisons, liées à ses aptitudes intellectuelles, mais aussi à son tempérament et à ses interactions avec ses camarades. L'élève HPI n'est pas toujours la première ou le premier de classe. Certaines ou certains de ces élèves peuvent affronter des problèmes pouvant aller jusqu'à l'échec scolaire.

L'élève HPI a peu expérimenté la nécessité de produire un effort pour apprendre. Dès lors, il peut arriver qu'elle ou il n'ait pas « appris à apprendre », ni pris l'habitude de fournir parfois un travail intellectuel intense. Ce

manque en matière de méthodes d'apprentissage peut parfois conduire à d'importantes difficultés lorsqu'un réel effort devient nécessaire pour progresser dans les apprentissages.

L'ennui que peut ressentir l'élève HPI insuffisamment stimulé peut l'amener à un repli sur soi, à des comportements perturbateurs (agitation, opposition), voire à l'absentéisme scolaire.

L'élève HPI ressent parfois sa différence comme un poids et peut dissimuler son avantage intellectuel pour ne pas passer pour « intello ». Dans ce cas, l'élève abaisse volontairement ses performances scolaires. Ce schéma est un peu plus fréquent chez les filles que chez les garçons.

L'élève HPI ressent souvent le besoin impérieux de comprendre comment fonctionne le monde qui l'entoure. Ceci peut l'amener à remettre en question l'attitude, la parole, les actions des adultes qui l'entourent. Il ne s'agit en général pas d'un comportement agressif, mais du besoin de mettre du sens sur tout ce qui se passe.

L'élève doublement exceptionnelle ou exceptionnel présente, outre un haut potentiel intellectuel, un trouble neuro-développemental, un trouble du spectre autistique (TSA) ou un trouble du déficit attentionnel avec ou sans hyperactivité (TDAH). Dans ce cas, la mise en évidence du HPI et celle du trouble, toujours effectuée, rappelons-le, par une personne qualifiée, peuvent s'avérer particulièrement difficile parce que l'élève utilise son potentiel intellectuel pour compenser les symptômes occasionnés par son trouble. En effet, comme écrit par Katia Tierrot en 2021 : « *Le potentiel peut masquer le trouble et le trouble peut masquer le potentiel* ». L'identification à la fois du haut potentiel et du trouble permettra la prise en charge optimale de l'élève, avec la valorisation de ses aptitudes intellectuelles et une action thérapeutique sur le trouble associé.

### **Quel enseignement pour l'élève HPI ?**

Comme chaque élève, l'élève présentant un HPI bénéficie de la différenciation pédagogique mise en place par l'enseignante ou l'enseignant pour l'ensemble de la classe. Par exemple, quand elle ou il termine très rapidement une activité proposée en classe, l'enseignante ou l'enseignant peut lui proposer d'aider une ou un autre élève, de s'occuper sur un projet qui lui tient à cœur, de lire un livre, etc.

Pour l'élève HPI, les apprentissages peuvent être plus rapides et plus vite consolidés que pour ses camarades. Dès lors, l'élève risque de s'ennuyer au cours d'une journée scolaire et l'enseignante ou l'enseignant devra lui proposer des activités stimulantes, adaptées à son niveau intellectuel.

Plusieurs aménagements sont envisageables pour adapter l'enseignement aux besoins de l'élève HPI.

### **Enrichissement et approfondissement**

**La différenciation**, lorsqu'elle s'adresse spécifiquement à l'élève présentant un HPI, peut consister en un enrichissement ou un approfondissement de certains sujets d'enseignement.

**L'enrichissement** consiste à proposer à l'élève une ou plusieurs activités supplémentaires sans lien nécessaire avec le sujet étudié en classe. Lorsque l'élève a terminé le travail demandé à la classe, elle ou il peut se consacrer à une autre activité pendant que ses camarades terminent la première.

Différentes activités d'enrichissement peuvent être proposées à l'élève HPI :

**Type I** : activités d'éveil et d'exploration

**Type II** : activités de créativité, résolution de problèmes ou pensée critique

**Type III** : résolution de problèmes concrets mettant l'élève en position de chercheur, en large autonomie ou réalisation d'une recherche personnelle sur un sujet qui l'intéresse

Dans le domaine de l'enrichissement, on peut proposer à l'élève HPI de travailler sur une thématique qui l'intéresse particulièrement (les oiseaux, les trains, ...) quand elle ou il a terminé les activités proposées à toute la classe. À la fin de ce travail, l'élève peut faire un exposé en classe ou rendre un dossier ou un portfolio recensant les étapes de cette activité. L'évaluation est formative, le travail concerné ne relevant pas du PER, ou du moins pas de l'année de scolarité fréquentée par l'élève.

**L'approfondissement**, quant à lui, consiste à proposer un travail plus complexe portant sur le sujet étudié en classe. Il est primordial que ce travail supplémentaire soit plus exigeant que les tâches effectuées par les autres

élèves. Le fait de donner à l'élève HPI des exercices plus nombreux, mais équivalents à ceux qui sont proposés à toute la classe n'est pas un approfondissement.

Comme l'approfondissement porte sur le sujet étudié en classe, cette stratégie peut atténuer chez l'élève HPI le sentiment de décalage par rapport aux autres élèves. D'un autre côté, l'enrichissement peut permettre à l'élève HPI de travailler sur un sujet qui le ou qui la passionne. Enrichissement et approfondissement peuvent donc être tous deux mis en œuvre à différents moments pour le bénéfice de l'élève HPI.

L'enseignante ou l'enseignant peut proposer des activités très différentes à l'élève HPI :

- Lecture individualisée, éventuellement suivie d'un exposé à la classe.
- Activité incluant une forte composante de créativité (ex : réalisation d'un panneau illustrant les principaux transports ferroviaires en Suisse, en lien avec la thématique de la mobilité dans le pays).
- Faire le lien entre un sujet abordé en classe et une thématique relevant d'une autre discipline.
- Réaliser un projet personnel aboutissant à une activité collective (visite d'exposition, sortie scolaire, etc.).

Pour illustrer l'enrichissement, on peut évoquer le « guide d'études » décrit par l'auteure américaine Susan Winebrenner. Dans ce dispositif, l'élève HPI avance à son rythme dans l'étude d'une thématique et, une fois maîtrisées les compétences attendues des élèves de la classe, elle ou il suit un programme approfondi : lectures supplémentaires, travail de réflexion, approfondissement d'un aspect de la thématique, etc.

Les activités proposées, d'approfondissement ou d'enrichissement, font l'objet d'un suivi et d'une évaluation conforme au PER de l'année de scolarité dans laquelle se trouve l'élève, comme toutes les autres activités menées en classe, voire d'un exposé devant ses camarades. L'attention des autres (enfants ou adultes), un *feedback* constructif sur le processus et le résultat obtenu, la valorisation du travail, le sentiment d'accomplissement sont très importants pour l'élève HPI.

En parallèle aux activités d'approfondissement ou d'enrichissement, il est intéressant que l'élève HPI constitue un portfolio de tous ses travaux scolaires. Ce portfolio pourra à la fois valoriser ses compétences hors normes et tenir ses parents informés de ce qui est fait pour différencier l'enseignement à son attention.

Un certain nombre d'élèves HPI ne sont pas particulièrement en avance dans le domaine des capacités transversales. On relèvera particulièrement le cas de l'élève HPI qui n'a pas l'habitude de devoir fournir un effort conséquent pour acquérir une nouvelle compétence intellectuelle. L'organisation personnelle et les méthodes de travail (« apprendre à apprendre ») doivent donc être suivies et travaillées autant, voire même plus, pour l'élève HPI que pour le restant de la classe. Il en est de même pour la communication et la collaboration qui font appel à des compétences ne relevant pas que du fonctionnement intellectuel. Il est important de ne pas négliger ces compétences et de les travailler avec l'élève HPI.

Il est primordial de rappeler que, quelles que soient les mesures pédagogiques permettant d'accompagner au mieux l'élève HPI, l'enseignante ou l'enseignant accorde toujours une attention particulière à ne pas risquer d'isoler l'élève par rapport au groupe.

### **L'accélération du parcours**

La dispense d'âge est une mesure exceptionnelle destinée à des élèves, qui peuvent avoir un profil HPI, et se trouvent en très net décalage avec les attentes institutionnelles, de faire l'impasse sur une année entière de scolarité. Pour ce faire, l'élève doit au minimum réussir les tests scolaires s'assurant de l'acquisition des prérequis nécessaires à la scolarisation dans l'année de scolarité supérieure à son âge. Une évaluation psychologique peut également être nécessaire pour appuyer la décision, laquelle est prise par la direction d'établissement. Le cadre réglementaire précis est défini par le *Règlement relatif aux dispenses d'âge* (RDAGE) C 1 10.18

La dispense d'âge n'est pas toujours recommandée pour l'élève HPI. Dans certaines situations, notamment dans le cas de difficultés psychologiques ou sociales ou d'un trouble associé, rester dans l'année de scolarité correspondant à son âge peut être une meilleure solution, pour autant que le haut potentiel soit bien pris en compte dans l'enseignement reçu par l'élève par la mise en place d'aménagements, tels que l'enrichissement, l'approfondissement, le décrochage ou les cours Euler.

À Genève, un deuxième saut de classe pendant la scolarité obligatoire de l'élève est très exceptionnellement possible. Le cas échéant, la seconde demande peut être déposée au minimum deux ans après la première dispense d'âge. De plus, la 1P reste une année obligatoire.

### Le décroissement et les cours Euler

Le décroissement peut permettre à l'élève HPI de suivre l'enseignement d'une discipline scolaire avec une classe plus avancée d'une année. Cette stimulation lui permettra d'accéder à des apprentissages correspondant à son niveau intellectuel plutôt qu'à son âge chronologique, lorsqu'il n'est pas souhaitable de lui faire sauter une classe.

Le programme des **cours Euler**, offert par l'EPFL, est accessible sur examen d'entrée pour les élèves genevois très doués en Mathématiques à partir de la 7P. L'objectif de ce cours est « *de stimuler et d'inspirer ces enfants exceptionnels et de leur permettre de réaliser leur potentiel, tout en s'épanouissant en compagnie d'élèves ayant des intérêts et des dons semblables*<sup>3</sup> ».

Ces cours Euler sont donnés à l'EPFL (Lausanne) le mercredi après-midi, à des élèves de 10 à 19 ans, venus de plusieurs cantons romands. Les élèves fréquentant les cours Euler peuvent effectuer les devoirs pendant les périodes d'enseignement de Mathématiques en semaine et obtiennent automatiquement la note de 6.0 en Mathématiques dans le bulletin scolaire.

### La prise en charge spécifique d'un éventuel trouble associé

Dans le cas de l'élève doublement exceptionnelle ou exceptionnel, la prise en charge du trouble associé, que ce soit par le biais d'aménagements, d'adaptations ou de mesures thérapeutiques, permettra à l'élève d'exprimer au mieux son haut potentiel intellectuel et donc d'améliorer significativement son parcours scolaire.

### La relation avec l'élève HPI

Toutes et tous les élèves peuvent expérimenter des difficultés dans le contexte de la relation avec l'adulte ou avec d'autres enfants. C'est également le cas de l'élève HPI. D'après un certain nombre de recherches menées par les spécialistes du haut potentiel, ces difficultés ne sont pas plus fréquentes chez les enfants HPI que chez d'autres enfants, mais le haut potentiel ne permet pas non plus de les éviter.

Pour cette raison, l'enseignante ou l'enseignant doit garder à l'esprit que l'élève HPI reste une ou un enfant. Le haut potentiel intellectuel ne va pas forcément de pair avec un développement précoce des compétences sociales ou de la maturité affective.

Parfois, l'enseignante ou l'enseignant peut se consacrer aux élèves présentant des difficultés d'apprentissage ou des troubles et laisser l'élève HPI en complète autonomie, convaincu qu'elle ou il pourra acquérir les compétences et connaissances visées sans aide. Cette attitude peut se comprendre, mais elle est très dommageable pour l'élève HPI qui se sent exclu du groupe classe et peut en souffrir.

La relation avec l'élève HPI, comme d'ailleurs avec toute ou tout autre élève, sera empreinte de bienveillance et construite sur une règle dite « des quatre A » (Charayron 2019, p. 140) :

- **Accepter**, c'est-à-dire autoriser certaines particularités dans le fonctionnement de l'élève HPI.
- **Accompagner** le potentiel cognitif tout autant que les éventuelles fragilités socio-affectives.
- **Aménager** la classe, différents « coins » ou espaces dans lesquels l'élève HPI pourra trouver des activités satisfaisant ses besoins.
- **Adapter** les contenus enseignés, les modalités d'apprentissage et de travail.

La différence de l'élève HPI peut entraîner une intégration difficile dans la classe, voire un harcèlement scolaire de la part d'autres élèves. L'enseignante ou l'enseignant accordera donc une attention particulière aux interactions entre les élèves, en classe et au dehors de la classe.

---

<sup>3</sup> Citation du site internet présentant le cours EULER. Informations supplémentaires : [Introduction – Promotion de l'éducation et des sciences - EPFL](#)

## Conclusion

La prise en charge des élèves HPI est une thématique particulière dans le périmètre de l'école inclusive car le haut potentiel doit être considéré en soi comme une chance et non comme une difficulté, tout en exigeant parfois des aménagements particuliers en classe. Une bonne prise en charge des besoins spécifiques présentés par certains de ces élèves permettra qu'elles et ils tirent le meilleur parti de leur scolarité.

La différenciation pédagogique se trouve au centre de cette prise en charge et s'accompagne d'une attitude exigeante et bienveillante du corps enseignant. C'est ce qui permettra à l'élève de s'épanouir dans une scolarité réussie en se sentant à la fois compris et accepté, en accord avec les finalités de l'école définies à l'article 10 de la *Loi sur l'Instruction Publique*.

## Pour aller plus loin

Betts George T. & Neihart Maureen, Profiles of the gifted and the talented, *Gifted Child Quarterly*, journal de la National Association for Gifted Children, 1988.

Charayron Virginie, *Reconnaître et Accompagner les Élèves à Haut Potentiel*, Paris, ESF Sciences Humaines, 2019.

Gauvrit Nicolas, « Caractéristiques cognitives » in Clobert Nathalie & Gauvrit Nicolas, *Psychologie du Haut Potentiel*, Louvain-la-Neuve, De Boeck supérieur, 2021, chap. 11.

Ministère de l'éducation nationale, de la jeunesse et des sports, [Fiches – Élèves à Haut Potentiel](#), Paris, non daté.<sup>4</sup>

Terriot Katia, « Enfants doublement exceptionnels » in Clobert Nathalie & Gauvrit Nicolas, *Psychologie du Haut Potentiel*, Louvain-la-Neuve, De Boeck supérieur, 2021, chap. 17.

Fondation Centre suisse de pédagogie spécialisée, [Haut Potentiel Intellectuel \(HPI\) à l'école régulière ; Information à l'intention des enseignants sur le HPI et les mesures de différenciation pédagogiques](#), Neuchâtel, CIIP, 2018, Version complète.

Service de l'enseignement obligatoire de langue française, [Soutien aux Élèves à Haut Potentiel](#). Fribourg, DIP, 2018.

---

<sup>4</sup> N.B. : à Genève, les termes « adaptations » et « aménagements » ont une signification très précise en lien avec la prise en charge des élèves à besoins éducatifs spécifiques ou particuliers. Ce document, français, utilise ces deux termes sans lien avec cette thématique.